



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 19 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-neuf février, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 15/02/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 15 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM
Votants : 16 Jacques DENOYELLE donne pouvoir à Philippe NATIVELLE
Absents excusés : 4 Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Florent PREVOST Isabelle TALARD,
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Renouvellement de l'adhésion Clé vacances 2024 – Gîte « La Petite Lorraine »

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que l'adhésion à CLEVACANCES pour la promotion du gîte « La Petite Lorraine » est arrivée à échéance au 31/12/2023 et propose de renouveler cette adhésion. Le montant pour l'année 2024 s'élève à 180 €. Elle propose de renouveler l'abonnement à CLEVACANCES pour 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit 16 pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal :

- d'accepter le réabonnement auprès de CLEVACANCES pour la location du gîte « La Petite Lorraine » ;
- de donner tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour effectuer les démarches nécessaires à cet abonnement 2024.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT